

# Fiche signalétique

## SAVON MOUSSANT POUR LES MAINS

### Section 1. Identification

Nom du produit	SAVON MOUSSANT POUR LES MAINS		
Synonymes	SAVON LIQUIDE POUR LES MAINS		
Numéro de stock du fabricant	91300; 12503		
Usage recommandé	Nettoyer la partie du corps visée		
Usage déconseillé	Ne pas utiliser les yeux dans ou près des yeux. Garder loin des enfants. Pour usage externe seulement		
Coordonnées du fabricant			
Adresse	Chester Packaging, LLC 1900 Section Road Cincinnati, OH, 45237 USA		
	No de téléphone	No de téléphone d'urgence	Fax
	800-354-9709	800-424-9300 CHEMTREC	(513) 458-3858
	Courriel <a href="http://www.chesterpackaging.com">www.chesterpackaging.com</a>		

### Section 2. Identification des dangers

Classification	LÉSIONS/IRRITATION OCULAIRES - Catégorie 1 DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE - A - Catégorie 2 DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE - L - Catégorie 3 CORROSIF/IRRITANT POUR LA PEAU - Catégorie 2
Mot indicateur	Danger
Pictogrammes	
Mention de dangers	Provoque une grave irritation oculaire Irrite la peau Nocif pour la vie aquatique avec effets à long terme Très toxique pour le milieu aquatique
Mises en garde	
Intervention	Nettoyer les déversements

	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer.
Prévention	Éviter de jeter le produit dans l'environnement. Bien se laver... après avoir manipulé ce produit. Porter un équipement de protection pour les yeux et le visage.
Entreposage	Non spécifié
Élimination	Jeter le contenu et le contenant...
Ingrédients de toxicité inconnue	0%
Dangers non classifiés	Pas de données disponibles

### Section 3. Ingrédients

CAS	Nom de l'ingrédient	Poids %
61789-40-0	Bétaïne de cocamidopropyle	0.5% - 1.5%
68608-65-1	Cocoamphoacétate, sel de sodium	0.5% - 1.8%
68439-57-6	Acides sulfoniques, hydroxycane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodiums	1% - 2%

Les limites d'exposition professionnelle, si disponibles, sont indiquées à la Section 8.

### Section 4. Premiers soins

Conseils généraux:	Voir à sa propre santé et sécurité avant de porter secours à quelqu'un et de prodiguer les premiers soins. Consulter un médecin et lui apporter cette fiche signalétique. Quitter la zone dangereuse.
Contact avec les yeux:	Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.
Contact cutané:	Laver la peau au savon et à l'eau; si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.
Inhalation	Emmener la victime à l'air libre. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, lui donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
Ingestion:	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche et la gorge avec de l'eau. Ne pas faire vomir à moins d'indication contraire donnée par un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne vomit d'elle-même, lui maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter qu'elle aspire du liquide dans les poumons. Si la victime est consciente et alerte, lui donner de grandes quantités d'eau. Demander de l'aide médicale.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	En cas d'incendie, utiliser du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) ou de la poudre chimique.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu
Techniques spéciales de lutte contre l'incendie:	Appareil de protection respiratoire autonome et vêtements protecteurs complets recommandés.
Risques d'incendie et d'explosion inhabituels:	Aucun connu

## Section 6. Mesures en cas de déversement accidentel

Petit déversement non dangereux:	Nettoyer au moment du déversement. Prendre toutes les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuelle approprié. Jeter le produit conformément à la réglementation locale et de l'État.
Gros déversement non dangereux:	Nettoyer au moment du déversement. Peut nécessiter un traitement et un équipement particuliers de même qu'une assistance d'urgence spéciale. Jeter le produit conformément à la réglementation locale et de l'État.

## Section 7. Manipulation et entreposage

Manipulation non dangereuse	Ce produit est considéré comme ne dégageant aucune substance et n'entraînant aucune exposition à un produit chimique dangereux lorsque utilisé dans des conditions normales.
Entreposage non dangereux:	Entreposer dans l'emballage d'origine. Jeter quand l'emballage est vide. Ne pas réutiliser l'emballage à d'autres fins.

## Section 8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

Limites d'exposition professionnelles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nom de l'ingrédient</th> <th style="text-align: center;">ACGIH TLV</th> <th style="text-align: center;">OSHA PEL</th> <th style="text-align: center;">STEL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bétaïne de cocamidopropyle</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> </tr> <tr> <td>Cocoamphoacétate, sel de sodium</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> </tr> <tr> <td>Acides sulfoniques, hydroxycane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> <td style="text-align: center;">N/A</td> </tr> </tbody> </table>	Nom de l'ingrédient	ACGIH TLV	OSHA PEL	STEL	Bétaïne de cocamidopropyle	N/A	N/A	N/A	Cocoamphoacétate, sel de sodium	N/A	N/A	N/A	Acides sulfoniques, hydroxycane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium	N/A	N/A	N/A
Nom de l'ingrédient	ACGIH TLV	OSHA PEL	STEL														
Bétaïne de cocamidopropyle	N/A	N/A	N/A														
Cocoamphoacétate, sel de sodium	N/A	N/A	N/A														
Acides sulfoniques, hydroxycane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium	N/A	N/A	N/A														
Équipement de protection individuelle	Lunettes de protection, respirateur																
Mesures techniques:	Ventilation:																
Protection respiratoire:	<p>Un appareil de protection respiratoire peut être porté si la ventilation n'élimine pas les symptômes ou ne maintient pas les niveaux sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition sont dépassées, porter un appareil de protection respiratoire contre les vapeurs organiques approuvé par NIOSH. Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air approuvé par NIOSH (SAR). Un appareil de protection respiratoire autonome approuvé par NIOSH. Ne pas dépasser les limites établies par le fabricant de l'appareil. Tous les programmes de protection respiratoire doivent se conformer aux exigences des normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 et celles-ci doivent être suivies lorsque les conditions de travail exigent le port d'un appareil de protection respiratoire.</p>																
Protection de la peau:	Porter des gants de protection																
Protection des yeux:	Porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques lors de la manipulation de ce produit. Ne pas porter de verres de contact. Porter un équipement protecteur additionnel tel qu'un écran facial lorsque la possibilité existe que des éclaboussures, des projections de liquide ou des matières aériennes entrent en contact avec les yeux.																
Autre équipement protecteur:																	
Techniques de travail/d'hygiène:	Manipuler ce produit conformément aux bonnes normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité. Bien se laver au savon et à l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Il devrait y avoir une douche et un poste de lavage oculaires près des postes de travail.																

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide moussant
Couleur	Solution incolore claire
Odeur	Odeur de parfum
Seuil olfactif	Non spécifié
Solubilité	Soluble
Rapport de partage Eau/n-octanol	Non spécifié
% COV	S/O
Viscosité	Non spécifié
Gravité relative	1
Densité lb/gal	S/O
Livres/ pied cube	S/O
Point d'éclair	Non spécifié
Méthode FP	Non spécifié
pH	6.0 - 8.0
Point de fusion	Non spécifié
Point d'ébullition	Non spécifié
Limites d'ébullition	Non spécifié
LIE	S/O
LSE	S/O
Taux d'évaporation	Non spécifié
Inflammabilité	Non spécifié
Température de décomposition	Non spécifié
Température d'autoallumage	Non spécifié
Pression de vapeur	Non spécifié
Concentration de vapeur	Non spécifié

## Section 10. Réactivité et stabilité

Stabilité:	Stable.
Réactivité:	Stable dans des conditions normales
Incompatibilité (matières à éviter):	Agents oxydants forts. Acides forts
Polymérisation dangereuse	Non spécifié
Conditions à éviter:	Agents oxydants forts. Acides forts. Source d'allumage.
Décomposition ou sous-produits dangereux:	Aucun dans des conditions d'utilisation normales

## Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: contact oculaire	Provoque une irritation aiguë/de graves lésions oculaires.
Toxicité aiguë: contact cutané	Peut irriter et/ou provoquer de la rougeur.
Cancérogénicité:	Aucun composant de ce produit présent à une concentration supérieure à 0.1 % n'est identifié comme un carcinogène pour l'humain probable, possible or confirmé par IARC ou ACGIH.
Toxicité aiguë: inhalation	Aucun effet nocif supposé en cas d'inhalation.
Toxicité aiguë: ingestion	Supposé représenter un faible risque.
Toxicité aiguë: expos. cutanée DL50:	Acides sulfoniques, hydroxycalcane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium CAS No 68439-57-6 Espèce: lapin 6300 – 160000 mg/kg
Toxicité aiguë: inhalation DL50:	Acides sulfoniques, hydroxycalcane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium CAS No 68439-57-6 Espèce: rat 52 - 206 mg/l
Toxicité aiguë: voie orale DL50:	Acides sulfoniques, hydroxycalcane C14-16 et alcène C14-16, sels de sodium CAS No 68439-57-6 Espèce: rat 2,079 - 2340 mg/kg 1-propanminium, 2-amino-n-(carboxymethyl)-n,n-dimethyl-, N-coco Acyl Derivs, innner salts CAS No 61789-40-0 Espèces: rat Résultats de test: 7900 mg/kg
Toxicité aiguë : expos. cutanée DL50	1-propanminium, 2-amino-n-(carboxymethyl)-n,n-dimethyl-, N-coco Acyl Derivs, innner salts CAS No 61789-40-0 Espèce: rat Résultats de test: >2000 mg/kg

## Section 12. Informations écologiques

Toxicité:	Non spécifié
Persistance et dégradabilité:	Non spécifié
Potentiel de bioaccumulation:	Non spécifié
Mobilité dans le sol:	Non spécifié
Autres effets néfastes:	Non spécifié
Évaluation écotoxicologique:	Toxicité aquatique aiguë: laurethsulfate (n=3) de sodium CAS No 9004-82-4. Toxique pour le milieu aquatique. Nocif pour le milieu aquatique avec des effets à long terme. Toxicité aquatique aiguë: éther alcoylique de l'alpha-sulfo-omega-hydroxypoly (oxyéthanediy1-1,2) C10-16, sels de sodium (CAS No 68685-34-2)- Toxique pour le milieu aquatique. Nocif pour le milieu aquatique avec des effets à long terme. Toxicité aquatique aiguë: PCMX, 4-Chloro-3,5-diméthylphénol CAS No 84-04-0)-Toxique pour les poissons, daphnies et autres invertébrés aquatiques.

## Section 13. Élimination

Élimination des déchets:	Éliminer les déchets conformément aux règlements sur l'environnement des gouvernements fédéral, de l'État et local.
--------------------------	---

## Section 14. Informations sur le transport

Numéro ONU	S/O
Appellation réglementaire ONU	Non réglementé
Classification DOT	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
IATA:	Non spécifié

## Section 15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux (É-U): Non spécifié  
Clean Air Act

Règlements fédéraux (É-U): Non spécifié  
Informations générales

Règlements fédéraux (É-U): Non spécifié  
Analyse des composants

Règlements fédéraux (É-U): Non spécifié  
Food & Drug Administration

Autres classifications: Non spécifié

Règlements de l'État: Non spécifié  
Informations générales

Règlements de l'État: Non spécifié  
Analyse des composants

Autres règlements: Non spécifié

SIMDUT(Canada): Non spécifié

California Prop.65: Non spécifié

CERCLA: Non spécifié

## Section 16. Autres renseignements

Date de révision 27 mai 2015

Légende S/O – Sans objet  
N/D – Non disponible  
N/S – Non spécifié

HMIS (É-U): santé 2  
(Aigu-Chronique)

HMIS (É-U): inflammabilité 1

HMIS (É-U): réactivité 0

HMIS(É-U):protection S/O  
personnelle

Information additionnelle Les informations ci-dessus mentionnées sont fournies sans garantie et aucune responsabilité légale n'y est liée. Tout employeur devrait utiliser ces informations pour compléter d'autres informations obtenues. Il doit établir si ces informations sont pertinentes et exhaustives en vue d'une utilisation appropriée des produits et afin d'assurer la santé et sécurité des employés.